



Par Tony Marchal
avec le concours d'Alain
Marteau, artisan et lauréat,
et Guy Riolet,
délégué MPF de l'Indre
Photos : Alain Marteau

Le réveil d'une belle endormie

*Une grange dîmière en Champagne
berrichonne a trouvé, en la personne
d'un artisan menuisier, celui qui allait
lui permettre de continuer à exister.*

Nous voici dans l'Indre, à quelques lieues de Châteauroux en direction d'Issoudun. Nous sommes en Champagne berrichonne, autrefois pays pauvre voué à l'élevage ovin. C'est aujourd'hui une terre de cultures céréalières extensives. C'est un pays sec, légèrement ondulé et sans relief marqué, qui correspond sensiblement aux affleurements calcaires du jurassique.

Les villages à l'horizon se devinent à leurs frondaisons. C'est dans un environnement arboré qu'en 1993, Alain Marteau, artisan menuisier qualifié du patrimoine, achetait

général de l'Indre. Munis de cette belle expérience, ils s'attelèrent à la restauration de la belle grange qui formait, plantée au-delà d'une mare dans laquelle elle se reflète, en plein sud devant leur habitation, un magnifique décor.

Son état sanitaire était cependant préoccupant, l'enduit subissant l'usure du temps s'effritait et laissait voir de longues fissures qui lézardaient les murs. Les menuiseries étaient fortement détériorées.

Des origines anciennes, de multiples transformations

Alain a regroupé les quelques documents issus de ses recherches sur l'origine des lieux. Propriété issue d'une ancienne seigneurie connue depuis le XV^e siècle, rebâtie en résidence principale au XVII^e siècle, elle fut enfin transformée en grange dîmière au XVIII^e siècle par François Grillon de la Terrée ; c'est à cette



Alain Marteau commente les documents d'archives à Guy Riolet.



La grange dans son écrin boisé.

avec son épouse un ensemble ancien, blotti près d'un bois. Situé dans le village au joli nom de Villeclair, il est constitué d'une maison de fermier et d'une grange et fait partie de la commune de Montierchaume, dont le nom vient, étymologiquement, de « monastère (*moutier*) des chaumes », celui des moines défricheurs ; toute une histoire difficilement perceptible plane donc sur ces lieux.

Alain et son épouse entreprirent d'abord de réhabiliter la maison ; ils eurent à redécouvrir matériaux et techniques d'antan et menèrent si bien ces travaux qu'en 2005, ils reçurent le premier prix du CAUE et conseil

époque que la maison de fermier fut construite.

En 1792, le propriétaire de droit de dîmes fut indemnisé par le rachat des droits féodaux sur les fonds du Trésor public.

La grange surprend le visiteur par son allure majestueuse aux belles proportions ; c'est une bâtisse assez imposante et trapue, bien équilibrée dans ses dimensions. Les mouvements du terrain laissent supposer qu'elle aurait été entourée d'un vaste fossé ou de douves. Quelques arbres alentour, un bois non loin de là lui servent d'écrin, certes un peu fragile.

APRÈS



La mare agrémente le spectacle qu'offre la grange.

Avant



État sanitaire avant restauration : fissures et bombement du mur latéral.



Coiffée d'une haute toiture à quatre pentes et coyaux, couverte de petites tuiles plates de pays, elle est ornée sur la façade principale de deux petites lucarnes passantes offrant une parfaite symétrie autour de la porte charretière.

Les autres ouvertures dans les murs sont rares : une baie de ventilation dans le mur du fond, et sur la façade principale un fenestrou et une petite porte. Dans cette petite entrée, en levant une trappe de visite en bois formant sol, on accède à une petite cave voûtée par un escalier de pierre. L'accès au comble se fait par un robuste et bel escalier en chêne à la façon du début du XVIII^e siècle avec sa structure charpentée formant colombage ; on remarque que la sous-face des marches n'est pas issue d'un sciage mais d'un dégrossissage à l'herminette.

On s'interroge sur ce seul accès au comble ; il fallait donc monter à dos d'homme les récoltes par cet escalier qui se retourne sur lui-même ; la lucarne de gauche avait d'ailleurs été modifiée et détériorée ultérieurement, allongée vers le bas pour faciliter l'engrangement.

La maçonnerie est constituée de moellons de la pierre calcaire du pays ; les murs faisaient « le rond ». En revanche les menuiseries étaient très détériorées.

Les travaux réalisés

Aucune modification n'a été apportée au gros œuvre, à l'exception de la restitution de l'ouverture de la lucarne de gauche dans sa configuration d'origine, identique à celle de



La lucarne gauche a été restituée à l'identique de l'autre.
C'est la seule modification opérée sur le bâtiment.



Un travail soigné de tous les corps d'état.



Les artisans

- *Maçonnerie, enduits :*
Les Bâisseurs du Berry,
Issoudun (36).
- *Couverture :*
Entreprise Laprade,
Meunet-Planches (36).
- *Menuiserie :*
SARL Alain Marteau,
Déols (36).

droite, restituant toute sa majesté à l'édifice.

Les matériaux utilisés sont identiques ou conformes à ceux d'origine de la construction.

Les murs ont été repris avec moellons de récupération et coulis de colmatage par monsieur Guyard, entreprise « Les bâtisseurs du Berry ». Après piquetage, l'enduit a été refait en totalité à la chaux de Saint-Astier NHL 2 et sable de carrière de Ciron ; réalisé suffisamment fin, il vient en finition à pierres vues et à fleur des pierres de chaînage, comme il se doit.

La couverture a été remaillée avec des tuiles anciennes récupérées et démoissées par l'entreprise Laprade. Les lucarnes furent recouvertes et les jouées refaites. La magnifique charpente en chêne n'avait que très partiellement souffert au-dessus de l'escalier, la toiture en tuiles plates de pays ayant été bien entretenue.

Les menuiseries extérieures ont été parfaitement refaites en chêne de pays, par l'entreprise d'Alain Marteau, en fabrication traditionnelle. La porte de grange réalisée en copie avec articulations, grande structure, lames de bois de largeurs inégales et cloutage en fer forgé. Seule modification, les châssis pleins des lucarnes ont été remplacés par des châssis vitrés à petits carreaux équipés de verres soufflés de Saint-Just et fixés au mastic ; ils donnent le jour dans le comble et s'intègrent parfaitement à l'ensemble.

L'unique ouverture à l'arrière a été res-

taurée à l'identique, avec son cadre de bois charpenté et ses barreaux en bois.

L'intérieur de l'édifice n'a pas été restauré ; le vaste espace au sol offre un contraste saisissant, nous ramenant au temps des vieilles pierres laissées sans entretien et salies par les ans, où certains les estimaient bonnes à la démolition. Alain a la ferme intention de lui redonner son authentique éclat d'antan !

Les acteurs de la sauvegarde

On peut s'interroger sur la raison d'un tel travail pour un bâti sans usage immédiat. Bien sûr l'amour de ses propriétaires est l'âme des lieux, mais il faut que la bourse suive !

De fait, ce travail exemplaire a bénéficié des conseils de notre délégation ; il n'aurait cependant pu voir le jour sans le concours de la Fondation du Patrimoine dont le label a été décisif : en effet outre le 1 % de la Fondation, environ 20 % du coût des travaux a été couvert par les subventions du conseil général, du conseil régional et du Crédit agricole. Le restant (outre les travaux d'électricité) a ainsi pu être déduit du revenu imposable.

Au-delà de la sauvegarde de la seule bâtisse, voilà un bel exemple, dans un environnement menacé, de préservation, pour des générations, du lieu qu'elle ordonne et magnifie.